

Association Sportive,
Culturelle et d'Entraide
du Morbihan
Déclarée en Prefecture
du Morbihan
N° W563006231

Décision du Comité Directeur

Lors de sa réunion du 26 novembre 2019 à Lorient le Comité Directeur de l'ASCE 56 a décidé :

1 Pour une meilleure organisation, la permanence téléphonique de l'association sera fermée tous les matins des jours d'ouvertures à compter du **02 Décembre 2019**.

2 Les réservations d'Unités d'accueil seront prises en compte par la permanence uniquement après dépôt et validation sur le logiciel de la FNASCE « Oscar »

3 Toute demande de réservation pour la période d'Été du 15 juin au 15 septembre doit être impérativement effectué avant le 15 janvier de l'année .

Passé cette date, aucune demande ne sera pas prise en compte par la commission d'attribution.

Pour le Comité Directeur
Le président de l'ASCE 56

Pascal Blandel



1, allée du Général Le Troadec
BP 520
56019 Vannes Cedex
téléphone : 0256637238
courriel :
DDE-56.ASCEE.Association@i-carre.net

Président
Pascal Blandel

Permanente
Valérie Renaudineau